



Rentrée scolaire

collège

et

lycée

2019-2020



86, rue de Courlancy - 51096 REIMS CEDEX

Tel : 03.26.61.64.00

courriel : contact@psc-reims.fr

Le site : <http://www.pensionnat-sacre-coeur.fr>

GÉNÉRALITÉS

I - LA RENTRÉE DES CLASSES :

La rentrée des classes a lieu le LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019.

Horaires de rentrée :

6 ^{èmes}	5 ^{èmes} – 4 ^{èmes} – 3 ^{èmes}	2 ^{ndes} - 1 ^{ères} – term.	Internes
de 8h30 à 16h30 Tous les élèves déjeuneront au réfectoire. Prévoir un vêtement en cas de pluie et des chaussures de sport.	de 13h40 à 16h30 avec leur professeur principal	de 13h40 à 16h30 avec leur professeur principal	8h00 : accueil des internes 6 ^{ème} 11h30 : accueil des internes de la 5 ^{ème} à la terminale 12h30 : repas

II - LA RÉUNION PARENTS-PROFESSEURS DU 1^{er} TRIMESTRE :

Elle poursuit le triple but d'élire les parents délégués aux conseils de classe, de présenter les objectifs et les activités par niveau et par classe, et de permettre un échange entre parents et professeurs. Elle est organisée en début d'année scolaire par l'Association des Parents et la direction de l'établissement (voir calendrier en fin de brochure).

Pour faciliter les contacts, une liste des parents de chaque classe sera établie : elle comportera adresse postale et électronique, et n° de téléphone. **Les parents qui souhaitent que leur nom ou leur n° de téléphone n'y figure pas** voudront bien le signaler par écrit avant le 31/08/2019.

III – HORAIRES HABITUELS :

Les horaires des cours sont les suivants :

- de 8h00 à 11h50 et de 13h40 à 16h30, ou 17h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- de 8h00 à 11h50 le mercredi (retenue collège/lycée de 13h30 à 15h30)

L'élève est présent à l'école de 7h55 à la fin des cours. Les heures libres dans l'emploi du temps sont des heures d'étude, ou de travail personnel au C.D.I durant lesquelles l'élève est pris en charge à l'intérieur de l'établissement.

IV – CARTE D'IDENTITÉ SCOLAIRE

Tout élève doit posséder sur lui sa carte d'identité scolaire, remise le jour de la rentrée. Celle-ci sera exigée pour les contrôles d'accès à l'établissement et à la restauration. Son oubli peut entraîner une sanction.

V - ABSENCES

Une absence prévisible fait l'objet d'une **demande écrite préalable**. En cas d'absence imprévisible (maladie...), la famille avertit l'établissement, par téléphone ou, à défaut, par mail. Au retour et avant l'entrée en classe, l'élève doit se présenter auprès du responsable éducatif muni de son justificatif d'absence.

VII – CHANGEMENTS DE COORDONNÉES

Nous vous rappelons l'importance de nous signaler tout changement de coordonnées (adresse, téléphone fixe et portable, courriel...)

VII - RENDEZ-VOUS

Le chef d'établissement peut recevoir les familles. Toutefois, l'immense majorité des problèmes de la vie des élèves pourra être résolue par le responsable pédagogique, le responsable éducatif ou les professeurs et professeurs principaux. Ils vivent au plus près de la réalité de votre enfant. Le Chef d'Établissement reste disponible pour chacun, à condition de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

VIII - BOURSES

Le Sacré-Cœur est habilité à recevoir des **Bourses Nationales**. Une aide de l'Inspection Académique est attribuée dans le cadre du FONDS SOCIAL COLLEGIEN ET LYCEEN pour les familles qui vivent des situations difficiles. Pour ces différentes demandes, se mettre en rapport, dès la rentrée, avec le secrétariat.

Pour les lycéens existe également un fonds social régional. Pour toute demande d'aide, vous pouvez vous rapprocher de la comptabilité familles.

IX – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est inséré dans la pagination du carnet de liaison de l'élève qui doit le présenter à toute demande d'un adulte. L'oubli de ce carnet peut entraîner une sanction. Il est nécessaire de signer ce règlement, ainsi que la charte informatique, dès la remise du carnet.

X - CYCLES

Les élèves peuvent déposer bicyclette ou mobylette, munie d'un antivol, dans l'espace prévu à cet effet. Aucun élève n'est autorisé à garer une voiture personnelle au Sacré-Cœur. L'établissement ne peut être tenu responsable des vols ou dégradations.

XI - CIRCULATION - PARKING

La circulation automobile est fermée au-delà du bâtiment central pour des raisons évidentes tenant à la sécurité physique des élèves. Seul le parking est à disposition des parents et des enseignants. Nous rappelons la nécessité de rouler lentement (pas plus de 15 km/h) et de ne pas stationner dans les couloirs de circulation marqués au sol. L'établissement ne peut être rendu responsable des éventuels vols, dégradations, ...

FACTURATION

La facture des frais de scolarité est annuelle, établie et expédiée la seconde quinzaine de septembre. Elle est à régler suivant le mode de paiement choisi lors de l'inscription ou de la réinscription de vos enfants :

- par prélèvement « SEPA » sur huit mois du 10/10/2019 au 10/05/2020
- pour les familles qui paient par trimestre :
 - 1) un tiers à réception de facture,
 - 2) un tiers pour le 20/12/2019,
 - 3) un tiers pour le 20/03/2020.

Les familles qui ne règlent pas la scolarité de leurs enfants par prélèvements automatiques ont la possibilité de régler par carte bancaire sur le lien ECOLE DIRECTE. Un identifiant de connexion sera adressé par mail à la rentrée scolaire aux nouvelles familles. Ce lien permettra également de régler par carte bleue certaines prestations proposées aux élèves.

Les tarifs appliqués pour l'année scolaire 2019/2020, ainsi que les différents points liés à la facturation, sont détaillés dans le règlement financier qui vous a été remis lors de l'inscription ou la réinscription de vos enfants.

REPAS EXCEPTIONNEL : Un élève souhaitant déjeuner occasionnellement à la cantine peut régler (par chèque ou en espèces) des repas au prix unitaire de **7,60 €**, au secrétariat ou à l'accueil de 7h45 à 11h00.

Son compte sera alors crédité, et l'élève pourra déjeuner en présentant sa carte scolaire à la personne assurant les passages au self.

Les familles pourront également acheter les repas sur Ecole Directe en payant par carte bancaire.

Une perte de carte doit être immédiatement signalée au secrétariat, afin que le compte soit bloqué. Ainsi le solde pourra être récupéré sur la nouvelle carte.

ASSURANCES

Le Sacré-Coeur propose une ASSURANCE SCOLAIRE « INDIVIDUELLE ACCIDENT » qui couvre les activités scolaires et sportives, les trajets, ... (sauf les accidents résultant de l'utilisation d'un engin à moteur).

Les élèves sont assurés pendant toute l'année scolaire, y compris durant les périodes de vacances, soit du 1^{er} septembre au 31 août.

Le dépliant du service assurances vous est adressé ci-joint pour INFORMATION et vous renseigne sur les garanties dont bénéficient les élèves et les formalités à accomplir en cas d'accident. Les parents dont les enfants sont déjà couverts par une assurance personnelle « **Individuelle-Accident** » et qui ne désirent pas souscrire à notre contrat, sont priés d'adresser à la comptabilité, **pour le 7 septembre 2019 dernier délai**, leur attestation d'assurance, accompagnée d'un courrier justifiant du refus d'adhésion au contrat proposé par l'établissement. **Les élèves, pour lesquels aucun justificatif d'assurance « Individuelle-Accident » ne sera parvenu dans les délais prévus, seront systématiquement assurés par l'intermédiaire de l'établissement.** Nous conseillons aux parents des élèves susceptibles d'effectuer des stages en entreprise d'adhérer à la F.E.C., afin de bénéficier de la couverture Responsabilité Civile pour les dommages aux biens du maître de stage. Lorsqu'un accident a lieu, avisez aussitôt le service infirmerie.

N'envoyez aucun règlement pour la rentrée de septembre, le paiement de l'assurance sera demandé aux familles lors de la facturation. Le service des Assurances accordera la gratuité de garantie « INDIVIDUELLE ACCIDENT » à compter du quatrième enfant fréquentant l'établissement.

IMPORTANT : RESPONSABILITÉ CIVILE

Les élèves inscrits dans l'établissement doivent obligatoirement être couverts par une assurance Responsabilité Civile. Pour éviter un cumul avec les contrats « responsabilité civile familiale des parents », nous ne garantissons la responsabilité civile personnelle des élèves que sur demande express des familles. Pour tout renseignement, veuillez consulter le service des assurances F.E.C. ou le service comptabilité.



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DU PSC**

Le projet pédagogique du Sacré Cœur a pour priorité d'aider chaque élève à devenir une personne responsable, ouverte aux autres, tout en l'accompagnant dans la réalisation de son projet personnel.

L'A.P.E.L. Sacré Cœur (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) participe activement à la mise en œuvre de ce projet afin de créer une véritable synergie entre parents, enseignants et personnel de l'établissement. A ce titre, nous organisons de nombreuses actions qui contribuent à faire du Sacré-Cœur un établissement où chaque parent peut être un partenaire dans la réalisation du projet éducatif, pédagogique et pastoral commun.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association de parents d'élèves, l'APEL, qui forte de 935 000 familles adhérentes, participe activement au débat éducatif pour faire entendre votre voix auprès des pouvoirs publics.

L'Association représente l'ensemble des familles du Sacré-Cœur, **soit 1133 familles adhérentes**.

Elle est animée par un Conseil d'Administration composé d'une quinzaine de parents bénévoles, élus pour 3 ans, et renouvelé pour partie chaque année lors de l'Assemblée Générale.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

Représenter

- les parents aux conseils de classe et au sein de la communauté éducative (OGEC, conseil d'établissement...),
- les familles auprès de l'association des parents d'élèves.

Informier

- sur les questions éducatives et scolaires (par ex. le magazine national Famille et Éducation),
- en organisant des conférences sur des sujets d'actualité tels les dangers de l'internet chez les enfants et les adolescents,
- en communiquant par mail sur les événements prévus dans l'établissement.

Participer à la vie de l'école

- en prenant en charge l'achat et la location des manuels scolaires pour les lycéens,
- en reversant à l'établissement chaque année des subventions pour chaque niveau (primaire, collège, lycée),
- en entretenant un suivi régulier avec le prestataire restauration.

Aider

- en participant aux frais de scolarité de certaines familles en difficulté.

Animer et organiser

- L'accueil des nouveaux parents d'élèves,
- un marché de Noël (depuis 2011),
- la fête de l'établissement en juin,
- le barbecue de fin d'année en primaire.

Les informations concernant nos différentes actions vous seront envoyées par courriel à l'adresse donnée à l'établissement.

REJOIGNEZ-NOUS ! *La richesse de chacun permet d'élever l'édifice.*

Plus il y a de parents, plus riches sont les idées, les échanges, les projets... et plus il sera aisé de mettre en œuvre nos différentes missions pour le bénéfice de nos enfants, des plus petits aux plus grands.

Assemblée Générale le jeudi 10 octobre 2019



Fonctionnement et Règlement de la Commission Livres Lycée de l'APEL Sacré Cœur

Pour les classes du lycée, l'acquisition des manuels scolaires est à la charge des parents.

La région Grand Est offre des aides pour les manuels scolaires au travers de la **carte Jeun'Est**.

A la rentrée 2019, cette aide se fera sous deux formes :

- Pour les élèves de Seconde, la région Grand Est a décidé d'équiper gratuitement tous les lycéens d'un ordinateur ;
- Pour les élèves de Première et de Terminale, elle offre une aide de 100€.

Pour que cette charge financière soit moins importante, l'APEL Sacré Cœur a mis en place depuis quelques années, une « **Commission Livres** » qui gère et loue les manuels scolaires aux familles. Le Sacré Cœur prête un local et **le fonctionnement est assuré exclusivement par quelques parents d'élèves volontaires et bénévoles de l'APEL**.

La commission livres de l'APEL Sacré Cœur, c'est près de 5500 livres distribués, repris, gérés et stockés chaque année. 637 élèves en ont bénéficié cette année. **Ce service n'est pas obligatoire.**

Le dépôt du chèque de caution vaut acceptation du règlement pour l'année 2019-2020.

Pour les classes de SECONDE :

Les élèves recevront leur ordinateur préinstallé par la région au mois de septembre.

Des manuels numériques seront également fournis sous forme de licences numériques dont les codes vous seront donnés sur la plateforme Ecole Directe.

Afin d'accompagner la mise en place du numérique, des manuels papier seront également distribués sur tout le niveau Seconde. La distribution aura lieu **le Jeudi 5 septembre pour les Secondes.**

Pour les adhérents à l'APEL, ces manuels seront prêtés et non loués.

Pour les non-adhérents à l'APEL, ces manuels seront loués pour un montant de **20€** par chèque libellé à l'ordre de l'APEL Sacré Cœur avec nom, prénom et classe de l'élève au dos.

Il est également demandé pour tous un **chèque de caution de 300€ libellé à l'ordre de l'APEL Sacré Cœur avec nom, prénom et classe de l'élève au dos.**

Pour les classes de PREMIERE et TERMINALE :

Les manuels seront distribués **le Mardi 3 septembre pour les Premières, le Mercredi 4 septembre pour les Terminales.**

Ils seront confiés aux élèves en échange :

- d'un **chèque de caution de 300€ libellé à l'ordre de l'APEL Sacré Cœur avec nom, prénom et classe de l'élève au dos.**
- **ET** du règlement du montant de la location par **carte Jeun'Est** valide débitée le jour de la distribution ou, à défaut, par chèque du montant de la location libellé à l'ordre de APEL Sacré Cœur avec nom, prénom et classe de l'élève au dos.

Le prix de la location pour l'année 2019-2020 est de :

- **50 €** pour les adhérents à l'APEL
- **70 €** pour les non-adhérents à l'APEL

En cas de carte Jeun'Est non valide ou de solde de la carte inférieur à ce montant, un chèque de 50€ (ou 70€) libellé à l'ordre de APEL Sacré Cœur avec nom, prénom et classe de l'élève au dos est indispensable pour que l'élève reçoive ses livres.

ATTENTION !

- **En cas de réception tardive de la carte Jeun'Est**, elle ne sera pas débitée après les vacances de la Toussaint et le chèque du montant de la location sera encaissé.

- **En cas de changement d'option** après la validation faite par le professeur principal à la rentrée, l'élève doit aussitôt rendre le livre de l'option abandonnée à M. Caruel et nous contacter pour obtenir le livre de la nouvelle option.

POUR TOUS LES NIVEAUX :

Les élèves doivent impérativement :

- Couvrir les livres avec du papier plastique incolore, sans coller le scotch sur la couverture du livre.
- Écrire nom, prénom et classe dans le **cadre intérieur** prévu à cet effet, sans rature et **au stylo-bille** (pas d'étiquette sur la couverture des livres, ni sur la couverture plastique)

➤ **En cas de perte en cours d'année :** Le livre est remplacé par l'élève à ses frais.

➤ **Restitution :**

En fin d'année scolaire, les livres sont rendus au « local livres » suivant un planning établi par le lycée qui sera communiqué aux élèves et aux parents en fin d'année scolaire. Le personnel de l'établissement n'a pas vocation à récupérer les livres dans les classes, les casiers, à l'internat ou au secrétariat.

L'élève doit impérativement se présenter à la restitution de fin d'année pour valider l'enregistrement informatique des locations. **La caution est rendue en échange de tous les livres correctement couverts et en état correct par rapport au début d'année.**

- Tout **livre non rendu ou détérioré** (si des pages manquent ou si fort abîmé du fait qu'il n'a été couvert que quelques jours avant de le rendre) **ou avec code barre arraché** est facturé **30€** à la famille.

De nombreux livres distribués étant neufs, nous serons intransigeants sur leur état lors de la restitution.

- **En cas de non restitution des livres dans les délais impartis, le chèque de caution sera encaissé le 13 juillet 2020 et les livres ne seront pas repris.**

- **En cas de non-paiement des sommes dues** (livre manquant, livre abîmé, ...) avant la fin des séances de restitution, **la caution sera encaissée au 13 juillet pour payer les frais de remplacement des livres.** La différence sera restituée par chèque fin août. Le chèque sera à disposition de la famille à l'accueil.

Le respect du règlement de la Commission livres ainsi que des calendriers de distribution et de restitution établis en début et fin d'année est bien sûr le garant indispensable de son bon fonctionnement et de la pérennité de ce service offert aux familles.

Contact : commission.livres.psc@gmail.com

A PROPOS DE LA CARTE JEUN'EST :

C'est un dispositif qui s'adresse à tous les jeunes de la Région de 15 à 29 ans.

Il est accessible sur une application pour mobile/tablette, sur un portail web ou par le biais d'une carte Jeun'Est.

TOUS LES ELEVES DOIVENT FAIRE UNE DEMANDE CARTE JEUN'EST.

Pour cela il faut se connecter sur le site www.jeunest.fr pour procéder à son inscription. Il faudra télécharger une photo (attention à sa qualité, sans quoi la création de la carte sera bloquée). Une fois que le Sacré-Cœur aura confirmé votre inscription dans l'établissement à la rentrée 2019-2020, vous recevrez votre carte.

En cas de problème pour l'obtention de cette carte, appelez **la plateforme au 03 66 75 81 92** (9h-12h30/13h30-17h30). Le délai de réception de la carte, ne dépasse pas trois semaines en général.

Elle est valable pour tous les jeunes de 15 à 29 ans, c'est pourquoi vous devez la conserver d'une année sur l'autre tout au long de votre cursus. Ses avantages évolueront selon votre cursus.

La région Grand Est crédite la carte Jeun'Est pour les lycéens de :

- 100€ en 1ère et Terminale générales et technologiques, pour la location/achats de manuels scolaires, de cahiers de travaux dirigés, de travaux pratiques, d'œuvres littéraires étudiées en cours, d'annales d'examens, de dictionnaires, d'une calculatrice scientifique ou graphique nécessaires à votre scolarité.
- 20€ pour tous, en porte-monnaie culture, sous forme de réductions pour assister à des spectacles vivants, concerts ou aller au cinéma, auprès des structures culturelles partenaires de la Région. Rendez-vous sur jeunest.fr pour découvrir les partenaires.
- 10€ pour tous, de participation pour l'acquisition d'une licence sportive UNSS ou UGSEL auprès de l'établissement.

Pour s'inscrire et retrouver toutes les informations, actus et bons plans de la Région, allez sur le site jeunest.fr ou sur l'appli Jeun'Est.

N'hésitez pas à venir participer à
LA CHORALE



Pour CHANTER ensemble, dans la convivialité
(même sans connaissances musicales),

Et accompagner les moments importants
de la vie chrétienne de l'établissement.

Pour rejoindre la chorale, il suffit d'aimer chanter, d'avoir envie de rencontrer d'autres parents et de consacrer quelques soirées aux répétitions.

Il n'est pas du tout indispensable de connaître la musique.

Et même si l'emploi du temps impose quelques absences, il est facile de rattraper le temps perdu...

Les seuls impératifs sont la convivialité et la bonne humeur !

**Les répétitions ont lieu le mardi à 20h30 tous les 15 jours
et commencent après la Toussaint.**

**FAITES-VOUS CONNAÎTRE
AFIN DE RECEVOIR UNE INVITATION !**

Contact : Christophe Canniaux
canniauxc@psc-reims.fr

L'ASSOCIATION SPORTIVE



Portes ouvertes et inscriptions auront lieu le Mercredi 11 septembre 2019 de 13h30 à 16h30 au gymnase.

Pour la somme de 25€ au collège et 15€ au lycée, chaque élève peut pratiquer les sports de son choix, le MERCREDI APRES-MIDI ou pendant midi s'il y a lieu.

Les activités sportives sont encadrées par les professeurs d'EPS et des auxiliaires spécialisés.

Au Collège : escalade, futsal, badminton, gymnastique, rugby, fitness, musculation, acrosport, multi-activités (volley, handball, basket)

Au Lycée : escalade, futsal, gymnastique, badminton, rugby, fitness en activité, musculation, acrosport et multi-activités (basket, handball, volley en fonction des effectifs).

LES CLUBS PARASCOLAIRES

La tradition éducative lassallienne a toujours cultivé l'épanouissement des jeunes dans toutes les dimensions de leur personnalité. Le domaine parascolaire, qui désigne un ensemble d'activités riches et diversifiées, participe pleinement à cet objectif.

Tout élève a la possibilité, au travers de clubs librement choisis, d'acquérir de multiples compétences, et par-dessus tout, de promouvoir deux dimensions essentielles de notre Projet Educatif : le sens des responsabilités, et le sens de l'autonomie.

Nous invitons votre enfant à ces expériences communes d'apprentissage et de détente en cette rentrée 2019.

Les clubs débiteront le 30 septembre 2019 jusqu'au 29 mai 2020, 1 heure par semaine sur le temps de midi.

Contact : parascolaire@psc-reims.fr

LES ANCIENS ELEVES

Si vous souhaitez rejoindre l'AlaRM (Amicale des Anciens Elèves de Momignies et du Pensionnat du Sacré Cœur), nous vous invitons à prendre contact avec M. Christophe JEANSON, Président de l'Amicale : christophe-jeanson@orange.fr (06 65 98 70 92)

FOURNITURES SCOLAIRES



POUR TOUS LES ELEVES DU COLLEGE :

- 1 classeur souple grand format, des pochettes transparentes perforées
- 1 clé USB

FOURNITURES POUR LES SIXIÈMES

<i>Allemand</i>	1 cahier grand format, grands carreaux, 96 pages.
<i>Anglais</i>	1 cahier 24x32 grands carreaux, 96 pages + 1 cahier de brouillon (commun aux autres matières)
<i>Arts plastiques</i>	Un grand cahier de travaux pratiques à garder de la 6ème à la 3ème 24X32cm 80-96 p., une pochette de feuilles de couleur, un magazine à découper au choix de l'élève (sauf catalogue alimentaire et la redoute), une pochette de feuilles à dessin blanches (format 24 X 32 cm de 120 à 180 gr) + quelques feuilles de calque, un carton à dessin 32 X 45 cm, feutres et crayons de couleur (ceux utilisés pour les autres disciplines), gomme blanche, règle, ciseaux, crayon de mine HB et 2B, scotch, tubes de colle gel de la marque Scotch (verte), quelques matériaux et supports de récupération (carton, ficelle, papiers de différentes qualités, tissu, vis, petits objets...), gouaches (couleurs primaires +noir et blanc), 3 assiettes en carton, une blouse ou un vieux tee-shirt, un chiffon, quelques pinceaux de tailles différentes (ronds et brosses), un set de table plastifié, un feutre noir pointe fine, un paquet de mouchoirs en papier. Le matériel est à ranger dans un sac solide (type sac de course) marqué au nom de l'élève.
<i>Français</i>	A prévoir : 1 classeur A4 (La Largeur sera précisée à la rentrée) et dix intercalaires + pochettes transparentes perforées + feuilles simples, grands carreaux + feuilles doubles, grands carreaux, dictionnaire collège + cahier de brouillon + 1 stylo plume effaçable
<i>Histoire & Géographie et éducation civique</i>	3 cahiers 24x32 grands carreaux, sans spirale, 96 pages + 3 protège-cahiers Crayons de couleur, feutres
<i>Mathématiques</i>	Règle, équerre, compas simple, <u>rapporteur en degrés transparent</u> PAS DE CALCULATRICE, 2 cahiers 24x32 grands carreaux 96 pages
<i>Sciences et technologie</i>	1 classeur A4 Dos 4 cm 4 Anneaux, 6 intercalaires 24 x 32 cm, pochettes plastiques perforées, feuilles simples A4 seyes blanches
<i>Musique</i>	1 classeur grand format + intercalaires, feuilles simples grands carreaux, 30 pochettes transparentes plastique, crayons de couleur

FOURNITURES POUR LES CINQUIÈMES

<i>Allemand</i>	1 cahier grand format, grands carreaux, 96 pages
<i>Anglais</i>	1 cahier grand format, grands carreaux, 96 pages 1 protège-cahier, 1 cahier de brouillon (commun aux autres matières)
<i>Arts plastiques</i>	Voir liste de 6 ^{ème}
<i>Espagnol</i>	1 cahier grand format, 192 p., grands carreaux, 1 cahier de brouillon, 1 pochette
<i>Français</i>	feuilles doubles, grands carreaux, dictionnaire collège + cahier de brouillon + stylo plume effaçable
<i>Histoire & Géographie et éducation civique</i>	3 cahiers 24 x 32, grands carreaux, sans spirale, 96 pages + 3 protège-cahiers Crayons de couleur, feutres
<i>Mathématiques</i>	Règle plate, équerre, compas simple, rapporteur en degrés transparent. Calculatrice TI Collège+ de préférence, 2 cahiers 24x32 grands carreaux 96 pages
<i>S.V.T.</i>	1 cahier, 24x32, sans spirale, grands carreaux, 96 pages + 2 feuilles perforées A4 simples et 1 double, 1protège-cahier avec rabats souples
<i>Technologie</i>	1 pochette à rabat A4 et des feuilles simples A4 perforées 1 clé USB réservée pour la matière
<i>Physique-Chimie</i>	1 classeur A4 souple Dos.3cm, 1 jeu de 6 intercalaires, copies simples grands carreaux
<i>Latin</i>	1 classeur souple grand format et intercalaires, feuilles simples grands carreaux. Feuilles doubles grands carreaux
<i>Musique</i>	Le même classeur que les années précédentes (avec tous les cours) + pochettes transparentes

FOURNITURES POUR LES QUATRIÈMES

<i>Allemand</i>	1 cahier 24/32 grands carreaux, 96 pages. 2 cahiers petit format, grands carreaux, 48 pages + 1 pochette à élastiques grand format
<i>Anglais</i>	1 cahier 24/32, grands carreaux, 96 pages
<i>Anglais HL</i>	1 cahier 24/32, grands carreaux, 96 pages
<i>Arts plastiques</i>	Voir liste de 6 ^{ème}
<i>Espagnol</i>	1 cahier grand format, 192 p., grands carreaux, 1 cahier de brouillon, 1 pochette
<i>Français</i>	1 grand classeur et dix intercalaires, feuilles simples grands carreaux, feuilles doubles grands carreaux, 1 dictionnaire collège, des pochettes plastifiées
<i>Histoire & Géographie</i>	2 cahiers 24x32 grands carreaux, sans spirale, 96 pages
<i>Mathématiques</i>	Règle plate, équerre + rapporteur en degrés + compas simple, + calculatrice TI Collège + de préférence, 2 cahiers grand format 24x32, grands carreaux, 96 pages
<i>Physique-Chimie</i>	1 classeur A4 souple Dos.3cm, 1 jeu de 6 intercalaires, copies simples grands carreaux
<i>S.V.T.</i>	1 cahier 24x32, sans spirale, grands carreaux, 96 pages, 1 protège-cahier avec rabats souples, + 2 feuilles perforées A4 simples et 1 double
<i>Technologie</i>	1 clé USB, 1 porte-vues (minimum 24), copies simples et doubles
<i>Latin</i>	1 classeur souple, grand format avec intercalaires, copies simples grands carreaux, répertoire alphabétique.
<i>Musique</i>	Le même classeur que les années précédentes (avec tous les cours) + pochettes transparentes
<i>Réflexion Humaine et Chrétienne</i>	1 classeur souple grand format + pochettes transparentes ou porte-vues

FOURNITURES POUR LES TROISIÈMES

<i>Allemand</i>	1 cahier 24/32 grands carreaux, 96 pages. 1 cahier petit format, grands carreaux, 48 pages + 1 pochette à élastiques grand format
<i>Anglais</i>	1 cahier 24x32, grands carreaux, 96 pages + 1 porte-vues pour les élèves de la section européenne
<i>Anglais HL</i>	1 grand classeur souple, 6 intercalaires, des pochettes plastifiées, des feuilles simples grands carreaux, 1 cahier de brouillon
<i>Arts plastiques</i>	Voir liste de 6 ^{ème}
<i>Français</i>	1 grand classeur et 6 intercalaires, feuilles simples grands carreaux, feuilles doubles grands carreaux, 1 dictionnaire "collège"
<i>Histoire & Géographie, et éducation civique</i>	1 cahier 24 x 32, grands carreaux, sans spirale, 192 pages 1 protège cahier
<i>Mathématiques</i>	Règle plate, équerre, rapporteur en degrés, compas simple, calculatrice TI Collège + de préférence, 1 cahier 24x32, grands carreaux, 96 pages. 1 cahier 24x32, petits carreaux, 96 pages
<i>S.V.T.</i>	1 cahier 24x32, sans spirale, grands carreaux, 96 pages. 1 protège cahier avec rabats souples, + 2 feuilles perforées A4 simples et 1 double
<i>Technologie</i>	1 clé USB, 1 porte-vues (minimum 24), copies simples et doubles
<i>Physique-Chimie</i>	1 classeur A4 souple Dos.3cm, 1 jeu de 6 intercalaires, copies simples grands carreaux
<i>Espagnol</i>	1 cahier grand format, 192 p., grands carreaux, 1 cahier de brouillon, 1 pochette
<i>Latin</i>	1 classeur souple grand format avec intercalaires + copies simples et doubles grands carreaux
<i>Musique</i>	Le même classeur que les années précédentes (avec tous les cours) + pochettes transparentes
<i>Réflexion Orientation</i>	1 Classeur souple et transparent avec pochettes plastiques

FOURNITURES POUR LES SECONDES

<i>Mathématiques</i>	2 cahiers 24x32 dont l'un à petits carreaux. Calculatrice conseillée : TI-83 PREMIUM CE (mode examen obligatoire au BAC).
<i>Ensemble des matières</i>	Cahiers 24x32 <i>de préférence</i> ou classeurs – 1 Classeur A4 souple pour la Physique-Chimie
<i>Casiers</i>	Un cadenas pour le casier
<i>Location des livres</i>	Inscription JEUN'EST + chèque de caution

FOURNITURES POUR LES PREMIÈRES ET TERMINALES

<i>Ensemble des matières</i>	Cahiers ou classeurs (au choix) – 1 Classeur A4 souple pour la Physique-Chimie
1^{ère} - Spécialités Physique et SVT Terminale S	Chaque élève doit posséder une blouse blanche. Pour des raisons de sécurité, le port de la blouse blanche, pendant les séances de TP (SVT et physique chimie) est obligatoire. L'accès au T.P sera interdit à tout élève qui en serait dépourvu.
<i>Casiers</i>	Un cadenas pour le casier
<i>Location des livres</i>	Inscription JEUN'EST + chèque de caution

Calendrier 2019 -2020

Lundi 2 septembre :	8h20 : Rentrée des élèves de l'école Attention pour les PS rentrée en 2 matinées De A à G le lundi 2 et de H à Z le mardi 3 au matin 8h30 : Rentrée des élèves de 6 ^{ème} 13h40 : Rentrée des élèves de 5,4,3 ^{ème} 14h00 : Rentrée du Lycée
Mardi 3 septembre :	Intégration 2 ^{nde} - Matinée Distribution manuels numériques pour les Premières
Mercredi 4 septembre :	Photos pour les élèves du 2 nd degré Distribution manuels numériques pour les Terminales
Jeudi 5 septembre :	Photos pour les élèves du 1 ^{er} degré Photos pour les élèves du 2 nd degré Distribution manuels numériques pour les Secondes
Vendredi 6 septembre :	17h00 : réunion parents 5 ^{ème}
Samedi 7 septembre :	9h : réunion de parents 6 ^{ème}
Mercredi 11 septembre :	Intégration internes 13h30/16h30 : Association Sportive - Portes ouvertes et Inscription au Gymnase.
Jeudi 12 septembre :	8h30 : Messe de rentrée à Saint Remi pour tout l'établissement
Vendredi 13 septembre :	Réunion parents 2 ^{nde} / Réunion parents internat
Samedi 14 septembre :	Réunion parents 4 ^{ème} /3 ^{ème}
Mardi 17 septembre :	17h30 – Réunion Parents/Prof.de foi
Vendredi 20 septembre :	Réunion Tale – Infos prépa.
Mardi 26 septembre :	17h30 : Réunion échange Australie
Vendredi 27 septembre :	17 h : Réunion de parents 1 ^{ère} Réunion Sections sportives
Mercredi 2 octobre :	18h30 – Messe de l'enseignement catholique à SAINT REMI
Jeudi 3 – vendredi 4 octobre :	Conseils Professeurs 3 ^{ème}
Vendredi 4 octobre :	Réunion Parents Confirmation
	06 octobre : fin des notes de la première période
Lundi 7 et mardi 8 octobre :	Conseils de professeurs de 4 ^{ème} - 5 ^{ème} /Tale
Du 7 au 11 octobre :	Voyage dans le Jura pour les élèves de CM1B/CM2C, CM2A et B
Jeudi 10 octobre :	AG de l'APEL
Jeudi 10 et vendredi 11 octobre :	Conseils de professeurs de 6 ^{ème} / 1 ^{ère}
Lundi 14 et mardi 15 octobre :	Conseils de professeurs de 2 ^{nde}
Du 14 au 17 octobre :	Examen 2 ^{nde}
Du 14 au 18 octobre :	TS ISLANDE – TES ANGLETERRE
Vendredi 18 octobre :	Journée Pédagogique, Vacances de la Toussaint
Lundi 21 et mardi 22 octobre :	Stage passerelle pour les élèves de 1 ^{ère} et terminale Voyage Camp des Milles
Lundi 21 au jeudi 24 octobre :	Stage Sciences PO
Lundi 4 novembre :	Reprise des cours
Du 4 au 8 novembre :	Espagne -2 ^{nde} – 1 ^{ère} EURO
Mardi 5 novembre :	Orientation Terminale

<u>Du 12 au 15 novembre :</u>	Bac blanc pour les élèves de terminale
<u>Vendredi 15 novembre :</u>	Réunion parents 2 ^{nde}
<u>Vendredi 15 & Samedi 16 novembre :</u>	Forum d'orientation post-3 ^{ème} – Saint Joseph
<u>Mercredi 20 novembre :</u>	10h00 : portes ouvertes 6 ^{ème} 13h30-16h00 : portes ouvertes 2 ^{nde}
<u>Vendredi 22 novembre :</u>	Forum d'orientation post-bac
<u>Samedi 23 novembre :</u>	Réunion parents 2 ^{nde} Prépa ACCESS Soirée APEL : Black and White
<u>Jeudi 28 & Vendredi 29 novembre :</u>	Conseils 2 ^{nde}
<u>Vendredi 29 novembre :</u>	Forum – Parc des Expos
<u>1^{er} Décembre : fin des notes de la deuxième période et du premier trimestre</u>	
<u>Du 2 au 13 décembre :</u>	Conseils de classe 3 ^{ème} /1 ^{ère} /5 ^{ème} /Tale/6 ^{ème} /4 ^{ème} /1 ^{ère}
<u>Jeudi 05 décembre :</u>	Veillée des lumières
<u>Vendredi 6 décembre :</u>	Marché de Noël
<u>Samedi 14 décembre :</u>	Réunion parents Tale
<u>Jeudi 19 décembre :</u>	Soirée de Noël de l'Internat
<u>Vendredi 20 décembre :</u>	7h15 : Messe de l'Aurore pour le 2 nd degré 9h30 : Célébration de Noël à Sainte Clotilde pour l'école Après les cours, vacances de Noël
<u>Vendredi 3 et Samedi 4 janvier :</u>	Prépa SESAME Jean XXIII
<u>Lundi 6 janvier :</u>	Reprise des cours
<u>Samedi 11 janvier :</u>	Réunion parents-professeurs 6 ^{ème} Prépa ACCESS Temps fort Confirmation
<u>Jeudi 16 janvier :</u>	16h35 : Conseil d'école pour les parents délégués
<u>Vendredi 17 janvier :</u>	Réunion parents-professeurs 5 ^{ème}
<u>Samedi 18 janvier :</u>	Réunion parents 4 ^{ème} 10h00 – 12h00 matinée portes ouvertes pour le lycée
<u>Du 20 au 24 janvier :</u>	Examens pour les 1 ^{ères}
<u>19 janvier : fin des notes de la troisième période</u>	
<u>Vendredi 31 janvier :</u>	Réunion parents 3 ^{ème} sur l'orientation post-3 ^{ème}
<u>Samedi 1 février :</u>	Réunion parents-professeurs 1 ^{ère}
<u>Jeudi 6 février :</u>	Réunion pour les élèves de CM2 de l'école s'inscrivant en 6 ^{ème}
<u>Vendredi 7 février :</u>	Réunion orientation post 2 ^{nde}
<u>Du 10 au 14 février :</u>	Bac blanc pour les terminales Stage en entreprise pour les 3 ^{èmes}
<u>Vendredi 14 février :</u>	Demi-journée Orientation Tale
<u>Vendredi 14 février :</u>	Après les cours, vacances d'hiver
<u>Du mercredi 26 au vendredi 28 février :</u>	Prépa SESAME – Jean XXIII
<u>Lundi 2 mars :</u>	Journée Pédagogique
<u>Mardi 3 mars :</u>	Reprise des cours
<u>8 mars : fin des notes de la quatrième période et du 2^{ème} trimestre</u>	
<u>Du 9 au 27 mars :</u>	Conseils de classe Collège – Lycée

<u>Du 16 au 20 mars :</u>	Examens pour les 2 ^{ndes}
<u>Jeudi 26 et vendredi 27 mars :</u>	Brevet blanc pour les élèves de 3 ^{ème}
<u>Lundi 30 et Mardi 31 mars :</u>	Accueil des CM2 en 6 ^{ème}
<u>Jeudi 2 avril :</u>	Epreuve ASSR2 (3 ^{ème}) 18 H Forum des métiers – 2 nd e
<u>Du lundi 6 au vendredi 10 avril :</u>	Voyages MANIGOD pour les 4 ^{ème} & EURO 4ème
<u>Jeudi 9 avril :</u>	Epreuve ASSR1 (5 ^{ème})
<u>Vendredi 10 avril :</u>	Action Bol de riz Vacances de printemps
<u>Du 20 au 25 avril :</u>	Pèlerinage ROME
<u>Lundi 27 avril :</u>	Reprise des cours Oraux blancs Français 1 ^{ère}
<u>Mercredi 29 avril :</u>	Test Euro (3 ^{ème})
	3 mai : fin de la cinquième période pour le collège
<u>Jeudi 14 mai :</u>	Tests LCE pour les futurs 5 ^{èmes}
<u>Samedi 16 mai :</u>	1 ^{ère} communion et baptême pour les enfants de l'école (Classe pour les CE2, CM1, CM2)
<u>Lundi 18 et mardi 19 mai :</u>	Oral DNB
<u>Jeudi 21 et vendredi 22 :</u>	Pont de l'Ascension
<u>Du 25 au 29 mai :</u>	Epreuves orales langues Tale
<u>Mercredi 27 mai :</u>	Tests pour les futurs 6 ^{èmes} et les sections sportives
<u>Vendredi 29 mai :</u>	Retraite Confirmation
<u>Samedi 30 mai :</u>	Confirmation
<u>Lundi 1 juin :</u>	Lundi de Pentecôte – férié
<u>Samedi 20 juin :</u>	10 h - Accueil des nouveaux - 1 ^{er} degré
<u>Dimanche 21 juin :</u>	Fête de l'établissement
<u>Du 22 au 26 juin :</u>	SERRE-CHEVALIER